

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 7 janvier 1908, M. le Colonel Arthur-Jules-Marie Lemoël, Commandant Supérieur de la Compagnie des Carabiniers, est autorisé à accepter et à porter la Croix de Commandeur de l'Ordre du Cambodge qui lui a été conférée par S. Exc. le Président de la République Française.

Par Ordonnance Souveraine en date du 8 janvier 1908, le pourvoi en révision formé par la nommée Girodin, Marie-Rose, femme Gould, contre l'arrêt criminel du 4 décembre 1907 est rejeté.

Par Ordonnance Souveraine en date du 8 janvier 1908, le pourvoi en révision formé par le nommé Gould, Vere-Thomas-Saint-Léger, contre l'arrêt criminel du 4 décembre 1907 est rejeté.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

S. Exc. M. Roger, Gouverneur Général, accompagné de son beau-frère, M. Léon Janet, ingénieur en chef au corps des Mines, conseil technique de la ville de Paris pour les eaux, a visité la semaine dernière les différentes installations d'eau alimentant ou destinées à alimenter la Principauté. Il a terminé cette intéressante étude par une visite à l'usine de stérilisation des eaux par l'ozone, établie en vue de desservir la ville de Nice en eau potable.

Une usine semblable doit être prochainement installée à Villefranche pour l'ozonisation des eaux destinées à une partie du littoral et notamment à la Principauté.

M. Symian, sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, qui se trouve actuellement en villégiature à Beausoleil, a visité jeudi la poterie de Monaco que dirige M. Eugène Baudin, ancien député.

Le Ministre a vivement admiré les grès et les porcelaines artistiques sortis des fours de la poterie; puis il a tenu à se rendre compte de l'installation des divers ateliers et à suivre les transformations successives que subit la terre plastique pour prendre les formes élégantes et revêtir les couleurs délicates ou somptueuses qui font la joie des connaisseurs.

M. Symian, en se retirant, a exprimé à M. Baudin tout l'intérêt qu'il avait pris à cette visite et a chaudement félicité le maître potier de l'œuvre qu'il a entreprise et des résultats si remarquables auxquels il est arrivé.

Le dimanche 5 janvier, M^{me} Toms a, comme les années précédentes, organisé une fête charmante à laquelle elle avait convié les enfants du personnel de la police.

Un arbre de Noël avait été dressé dans la salle de l'ancien hôpital et les jouets qui le chargeaient ont été distribués aux petits invités après le tirage d'une tombola.

Un nombreux congrès d'hôteliers s'est tenu la semaine passée à Nice. D'importantes questions concernant l'industrie hôtelière y ont été examinées. On jugera de leur intérêt par la lecture de l'ordre du jour des délibérations de cette assemblée :

La responsabilité des hôteliers vis-à-vis de leurs clients en cas de vol;

Le repos hebdomadaire pour le personnel des hôtels. Rapport de M. Brûlé, de Lille;

L'impôt sur le revenu, le projet de M. Caillaux. Rapport de M. Perreard, président du Syndicat de Cannes;

La Fédération nationale des hôteliers (groupement plus complet de tous les hôteliers de France). Rapport de M. Crolard, secrétaire général de l'Association syndicale des hôteliers des Alpes et de la vallée du Rhône;

Fondation d'une école professionnelle d'hôteliers. Rapport de Gimpert, de Cannes;

Nouvelles facilités de transport des voyageurs et établissement, par les Compagnies de chemins de fer, de billets collectifs ou individuels valables 45 jours au lieu de 33;

Amélioration des formalités de douanes pour la visite des bagages des voyageurs, tant aux frontières qu'aux gares ouvertes au transit international, etc.

Les congressistes ont consacré leur journée de jeudi à une excursion sur la Riviera. Monte Carlo en a été la dernière étape.

Les excursionnistes, au nombre de plus de 350, sont arrivés vers 4 heures. Ils ont été reçus par leurs collègues de la Principauté qui avaient tenu à leur rendre aussi agréable que possible leur court séjour parmi eux. Un vin d'honneur avait été organisé au Grand-Hôtel par M. Pattard. Au cours de cette réunion, M. Tairraz souhaita la bienvenue aux congressistes au nom de ses confrères de la Principauté. M. Mermox, président de l'Association, répondit à ces souhaits et fit un éloge de Monaco et de son climat. M. Del Vitto parla au nom des hôteliers italiens.

Le soir, une représentation de gala fut offerte aux hôteliers par la Société des Bains de Mer. On y applaudit *Œil-de-Gazelle*, l'œuvre de MM. Ferrier et Clérice, récemment créée sur la scène du Casino.

Un train spécial attendait les congressistes à la sortie du théâtre pour les ramener à Nice.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

Dans ses audiences des 7 et 10 janvier 1908, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pour mendicité en réunion :

C. A., né à Roanne (Loire), le 16 janvier 1886, cordonnier, sans domicile fixe, six mois de prison;

B. I.-H., né à Orléans (Loiret), le 11 avril 1885,

plongeur d'hôtel, sans domicile fixe, six mois de prison;

M. R.-P., né à Orléans (Loiret), le 30 août 1889, journalier, sans domicile fixe, six mois de prison.

Pour infraction à un arrêté d'expulsion :

B. A., né à Rezzo (Italie), le 3 novembre 1873, garçon d'hôtel, demeurant à Nice, six jours de prison et 16 francs d'amende.

Nous informons nos lecteurs que l'émission des Obligations P.-L.-M., qui avait été interrompue l'an dernier pendant quelques mois, est reprise dans toutes les gares du réseau ouvertes au Service des Titres.

Nous croyons utile de leur rappeler que les prix d'émission affichés dans ces gares sont absolument nets de tous frais et que la Compagnie délivre les obligations souscrites, soit sous la forme nominative, soit sous la forme au porteur, au gré du souscripteur.

La Vie Artistique

THÉÂTRE

A l'inverse du Seigneur qui créa le monde en six jours et se reposa le septième, le théâtre de Monte Carlo s'est contenté de reprendre d'anciennes opérettes pendant six semaines et, le septième, a créé *Œil-de-Gazelle*. Mais, comme le Seigneur, il peut être satisfait de sa création. Le livret de M. Paul Ferrier veut être très drôle. Il ne l'est peut-être pas autant qu'il le désire. Le public, bon enfant, s'en est amusé tout de même. D'ailleurs le plus grand mérite d'un livret d'opérette est de donner prétexte à de jolis couplets et l'on en trouve de charmants dans la partition de M. Clérice. Le second acte en particulier est excellent et a valu une ovation à l'auteur et aux interprètes. Mais dans tous on a pu applaudir la belle allure des airs de bravoure, la grâce des mélodies sentimentales, l'amusant exotisme des chansons et des airs de danse papouasiens. Voici d'autre part le thème sur lequel s'est exercée la fantaisie de M. Clérice.

Nous sommes en Portugal au XVII^e siècle. Un grand mariage se prépare : Pepa, la délicieuse nièce de l'altière marquise Estrella, va épouser le brillant amiral Polvorador. Pepa s'en désole; car elle aime Luiz, le neveu de l'administrador Morango. Heureusement le dieu qui veille sur les amoureux envoie au secours de ceux-ci un roi en exil, petit-cousin sans doute de Laurent de la Mascotte, Colibri XXVII, qui régna jadis chez les Papous, où il eut l'occasion d'offrir une hospitalité plus qu'écossaise à Polvorador. Car chez les Papous, nous apprend M. Paul Ferrier, il était d'usage pour un nouveau marié de donner à son hôte ce que nos ancêtres appelaient le droit du seigneur. « A charge de revanche », avait dit l'hospitalier monarque. Comment Luiz, mis au courant de cet engagement, en use pour retarder le mariage de son rival, comment celui-ci pense

se tirer d'affaire en fignant d'épouser la marquise Estrella et comment il se trouve effectivement marié avec elle tandis que l'union de Luiz et de Pepa est irrévocablement consacrée, c'est ce que nous ont conté fort gaiement M^{mes} Mariette Sully, Mary Thery et Charley, MM. Poudrier, Berthaud et Lamy, ainsi que leurs vaillants et consciencieux camarades.

Un divertissement réglé par M. Saracco a permis d'applaudir la grâce momentanément sauvage du corps de ballet.

Les décors de M. Visconti, les costumes de Landolff ont été d'une somptuosité et d'un goût tels qu'on est accoutumé à les rencontrer au théâtre de Monte Carlo.

Sur *Œil-de-Gazelle* s'est close la campagne d'opérette, et la saison de comédie a débuté vendredi avec *Henri III et sa cour*. Cette pièce, qui est restée au répertoire du Théâtre-Français, était jouée ici par les membres de la célèbre compagnie. Ils y ont apporté le respect de la tradition, la grande allure, l'homogénéité et le sens des valeurs qui, en dehors du talent personnel à chacun des interprètes, donnent aux œuvres montées par leurs soins l'équilibre, l'harmonieux ensemble d'un tableau bien composé. Il faudrait en outre louer la majesté d'allure, la superbe diction de M^{me} Lerou, la beauté, la passion, le don pathétique de M^{me} Delvair, la séduction personnelle, le jeu vibrant de M. Albert Lambert fils, l'art concentré et pénétrant de M. Mayer, l'intelligence avec laquelle M. Fenoux a incarné la puissante et hautaine figure du Balafre. Mais, au milieu de ces remarquables artistes, il conviendrait encore de faire une place à part à M. Raphaël Duflos, à qui était confié le rôle d'Henri III, et qui, par son aspect, sa voix et son geste, a évoqué avec un tact et un relief surprenants l'allure équivoque, l'esprit faible et fourbe du roi.

Le public s'est amusé à cette résurrection du théâtre de 1830. Amusé est le mot. Car, s'il a suivi l'intrigue avec la curiosité qu'on apporte à la lecture d'un roman feuilleton, un rire léger a passé sur lui aux endroits les plus émouvants. Une génération viendra-t-elle qui reprendra goût au drame romantique? Ce n'est pas impossible: le changement en art semble procéder par action et réaction. Mais comme il semble loin de nous! Alors que l'observation tout en profondeur de Racine, son émotion concentrée, ses violences intérieures nous sont, après plus de deux siècles, si contemporaines, nous ne pouvons écouter sans sourire le pathétique verbeux, la sentimentalité tapageuse de ces héros pour qui se passionnaient nos grands-pères.

Insupportables bavards dont toute l'âme est en dehors, ces « lions superbes et généreux » sont les amoureux les plus ridicules qu'on puisse rêver. Lorsque Saint-Mégrin rejoint enfin la duchesse de Guise dans son oratoire et que, derrière la porte, on entend la voix des assassins, lorsque ces deux amants se trouvent pour la première fois vraiment seul à seule et que leur passion a déjà le goût de la mort, incapables de jouir de la beauté de cette minute divine, ils se répandent en un flot de paroles, ils font intervenir dans leur intimité la lune et les étoiles, comme si le néant de leur âme les effrayait réciproquement.

C'est qu'en effet il n'y a que le vide dans ces Saint-Mégrin et dans ces Hernani, dans ces Antony et dans ces Ruy-Blas. Ce sont des « bibelots, comme dit l'autre, de grands bibelots d'inalité sonore ». Et toute la magnificence des paroles, loin de masquer ce vide, ne le rend que plus exaspérant. Le défaut de sincérité est, ou, plus exactement, semble à notre génération être le vice essentiel du théâtre et d'une bonne part de la littérature romantiques.

Il n'en était pas moins intéressant d'assister à cette reprise. L'archéologie aussi a des charmes.

M. C.

CŒNCERTS

La première partie du concert classique, sous la direction de M. Jehin, a débuté par l'ouverture *Au Pays* de Mendelssohn. Suivait la *Symphonie en Mi bémol* de Beethoven dont l'admirable *adagio* a, comme d'ordinaire, produit une impression particulièrement profonde. Les instruments à vent ont excellemment joué le *scherzo*.

La deuxième partie était consacrée aux œuvres de Henry Busser qui en a lui-même dirigé l'exécution. M. Busser, qui est un des meilleurs chefs d'orchestre de l'Opéra, a été vivement apprécié au pupitre. Son succès comme compositeur a été des plus vifs.

Minerve, ouverture de concert, est une page expressive et brillante qui laisse une impression excellente.

La *Pièce de Concert*, pour harpe avec accompagnement d'orchestre, donnée en première audition, a fait valoir le beau talent de M^{lle} Juliette Thévenet. L'accompagnement discret souligne avec bonheur les phrases de chant dont l'inspiration est d'un grand charme. La salle, à la suite de cette audition, a fait une ovation méritée à l'auteur et à sa brillante interprète.

Elle a également goûté le savoir sûr, le don d'évocation, la délicatesse recherchée du poème symphonique intitulé *Hercule au Jardin des Hespérides*. Ce poème, qui fut exécuté pour la première fois aux concerts Lamoureux le 15 novembre 1903, développe avec fidélité et finesse la légende héroïque. Il a été très applaudi.

Les *Pièces Brèves* pour petit orchestre jouées en première audition sont d'un sentiment subtilement nuancé. L'orchestre en a fidèlement rendu toute la délicatesse.

Une brillante exécution des *Variations sur un thème populaire*, extraites du ballet *la Ronde des Saisons* qui fut jouée avec un très vif succès à l'Opéra, a terminé le concert.

Des ovations enthousiastes ont été faites au distingué compositeur dont le beau talent allie heureusement la clarté et le charme de l'inspiration mélodique à la richesse savante de l'harmonie.

* *

Au concert de dimanche dernier, on a entendu le remarquable pianiste Casella qui s'est déjà fait applaudir à Monte Carlo et à qui le public a fait un nouveau et mérité succès pour la virtuosité et l'art consommé avec lesquels il a interprété le *Concerto en Ré mineur* de Mozart, la *Rhapsodie brillante* de Brahms et la *Campanella* de Liszt.

M^{lle} Herleroy, de l'Opéra-Comique, conduit avec science une voix d'un timbre exquis. Elle a dit avec beaucoup de style le *Printemps* de Haendel, un *Air Ancien* d'Haydn et une mélodie de Fontenailles, *Obstination*.

L'orchestre, sous l'habile direction de M. Jehin, a exécuté avec sa perfection coutumière les différents morceaux portés à son programme.

Jeudi 16 Janvier 1908, à 2 heures et demie
9^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE
sous la direction de M. LÉON JEHIN
avec le concours de M^{me} MATHILDE POLACK, cantatrice

<i>Les Noces de Figaro</i> , ouverture.....	Mozart.
<i>Symphonie Militaire</i> (n° 11).....	Haydn.
Air de Clytemnestre d' <i>Iphigénie en Aulide</i>	Gluck.
M ^{me} Mathilde POLACK.	
<i>Suite Lyrique</i> (1 ^{re} audition).....	Ed. Grieg.
A. Air du <i>Cid</i>	Massenet.
B. Mélodie « <i>Voici des fruits, des fleurs</i> »	C. de Bussy.
C. <i>Les Misérables</i> (Chanson de Fantine).	A. Wormser.
M ^{me} Mathilde POLACK.	
<i>Tristan et Isolde</i>	Wagner.
(Prélude et Mort d'Isolde).	

TIR AUX PIGEONS DE MONTE CARLO

Mercredi dernier, le *Prix Saint-Trivier*, handicap, a réuni 34 tireurs. MM. Davies (22 m.), comte de Robiano (25 m. 1/2) et des Chaux (24 m.), tuant 7 sur 7, partagent les trois premières places.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Bosselli, Spalding, H. Fraser, Clément Duval, Mackintosh, Robinson.

Le *Prix Gajoli*, handicap, a réuni, vendredi, 38 tireurs. MM. Mazourine (28 m.) et Erskine (22 m.), tuant 13 sur 13, partagent les deux premières places; M. Ducourneau (20 m.), tuant 12 sur 13, troisième.

La poule a été gagnée par MM. Spalding, Razzetti, Brinckman, Valéry, Clément Duval, Davies, Duchan, Robinson, H. Fraser, Carapano.

Hier, 34 tireurs ont pris part au *Prix Curling* (26 m. 1/4). M. Mackintosh, tuant 10 sur 10, premier; MM. Clément Duval et Robinson, tuant 9 sur 10, partagent les deuxième et troisième places.

La poule a été gagnée par MM. comte de Robiano, des Chaux, R. Laurentz.

Mercredi 15 janvier : *Prix Hall* (handicap). — 1,000 fr., ajoutés à une entrée de 60 francs. 1 pigeon.

Vendredi 17 janvier : *Prix Journu* (hand.). — 1,000 fr., ajoutés à une entrée de 60 francs. 1 pigeon.

Lundi 20 janvier : *Prix Moncorgé* (distance fixe). — 1,000 francs, ajoutés à une entrée de 60 francs. 1 pigeon à 27 mètres.

Mercredi 22 janvier : *Prix des Myosotis* (handicap). — 1,000 francs, ajoutés à une entrée de 60 francs. 1 pigeon.

Vendredi 24 janvier : *Prix des Hortensias* (handicap). — 1,000 francs, ajoutés à une entrée de 60 fr. 1 pigeon.

Samedi 25 janvier : *Prix des Paquerettes* (distance fixe). — 1,000 francs, ajoutés à une entrée de 60 fr. 1 pigeon à 27 mètres.

Mardi 28 janvier : *Prix Grasselli* (handicap). — 1,000 fr., ajoutés à une entrée de 60 francs. 1 pigeon.

Mercredi 29 janvier : *Prix de l'Adour* (handicap). — 2,000 francs, ajoutés à une entrée de 60 francs. 1 pigeon.

Vendredi 31 janvier : *Prix Roberts* (distance fixe). — 1,000 francs, ajoutés à une entrée de 60 francs. 1 pigeon à 27 mètres.

SUR LE LITTORAL

De Nice :

Les courses de Nice sont la première en date des grandes manifestations sportives et artistiques qui, se continuant par la saison d'opéra de Monte Carlo et les concours de voitures et de canots automobiles, marquent l'apogée de la saison sur la Côte d'Azur et donnent à cette région privilégiée un éclat sans rival.

Un soleil radieux, une température printanière ont favorisé les premières réunions dont les épreuves ont été brillamment disputées devant de nombreuses notabilités sportives et mondaines.

Dimanche, le Grand Prix de la Ville de Nice, d'une valeur de 100,000 francs, a été gagné par *Hamed*, à M. Liénart.

De Beausoleil :

Le coquet petit théâtre du Casino Municipal a définitivement conquis toutes les sympathies du public. L'heureuse variété du spectacle où alternent des programmes de music-hall sans cesse renouvelés avec un choix très habile d'excellentes comédies, y ramène en habitués fidèles ceux qui en ont une fois pris le chemin.

Raffle, la passionnante comédie de Herming et Presby, a été de nouveau donnée dimanche soir devant une salle entièrement et très élégamment remplie.

EXPÉDITION DE JEAN I^{er} GRIMALDI

SEIGNEUR DE MONACO

A CONSTANTINOPLE

1437

(Suite).

Si l'on voit bien l'intérêt qui poussait Nicod de Menthon à s'assurer le concours d'un capitaine aussi valeureux et d'un marin aussi expérimenté, on comprend

moins ce qui décida Jean Grimaldi à accepter ses propositions. Tout semblait l'en détourner. D'abord la conduite de la Savoie envers Monaco et envers lui. Le duc Amédée VIII, maître du comté de Nice et de la Turbie, n'avait-il pas essayé, en acceptant de se liguer contre les Florentins avec son gendre, le duc de Milan, d'obtenir des Visconti la destruction de la forteresse monégasque qui lui portait ombrage (1434)? Et depuis que Jean Ier était rentré en possession de sa seigneurie, n'était-il pas témoin des menées et des intrigues de Nicod de Menton, qui, sur l'ordre de son souverain, ne visait à rien moins que la conquête de Monaco, par violence ou par ruse? A supposer même qu'il se fût engagé d'une façon ferme avant la découverte des complots savoyards, ne pouvait-il trouver prétexte à rupture quand sa femme Pomelline Fregoso était obligée de faire adresser des remontrances au duc de Savoie par le doge de Gênes (27 mai 1437), de demander des secours pour résister aux attaques du dehors et de conclure pour la sûreté de ses possessions un traité avec la République (31 juillet 1437)? Qu'avait-il besoin de s'éloigner? Était-ce de sa part une tactique? En accompagnant en un voyage aussi lointain celui qui méditait la prise de sa seigneurie, il avait d'abord la certitude que pendant ce temps il ne se tramerait rien contre ses intérêts; il espérait peut-être encore arriver à détourner les projets intempestifs qui le menaçaient. Il est bien difficile de pénétrer le fond de sa pensée et de deviner sa politique.

Autre chose encore: avec Thomas Fregoso, doge de Gênes, il n'avait pas que des relations de parenté, il entretenait aussi les meilleurs rapports et c'est auprès de lui que sa femme trouvait un solide appui contre la Savoie. Mais Thomas Fregoso et la République de Gênes tenaient pour le pape contre le Concile; ils étaient encore les adversaires irréductibles de Philippe-Marie Visconti, allié d'Amédée VIII et ennemi du pape. Il est vrai que les Génois avaient consenti à vendre ou à louer des vaisseaux à Nicod de Menton agissant au nom du Concile de Bâle. D'autre part, Visconti, que Jean Grimaldi avait fidèlement servi avant d'en obtenir la restitution de Monaco, n'hésitait pas à exciter son ancien allié à prendre vigoureusement parti dans une émeute contre Thomas Fregoso (27 mars 1437).

Jean Grimaldi comptait enfin parmi les fidèles amis des rois angevins de Sicile, non seulement par tradition de famille, mais aussi par sympathies personnelles. Après avoir fait ses premières campagnes avec le roi Louis III, il se disposait à soutenir la cause de son frère le roi René. Si ce dernier ne possédait pas de meilleurs alliés que les Génois, il n'avait pas de pire ennemi qu'Alphonse d'Aragon, son compétiteur dans le royaume de Sicile. Lui aussi était pour Eugène IV contre le Concile: s'il consentit tout d'abord à accorder un sauf-conduit à Nicod de Menton (20 février 1437), on le verra après cela séquestrer la flottille sous un prétexte quelconque, peut-être en réalité pour empêcher son départ.

Ainsi donc son intérêt et ses amitiés semblaient devoir retenir Jean Grimaldi et l'empêcher de participer à une pareille expédition. J'ajouterai que, sur les navires de Nicod de Menton, il devait se rencontrer avec l'ambassadeur du roi d'Aragon, dont le souverain adhérerait aux Pères de Bâle avec les ducs de Savoie et de Milan: or, ne sait-on pas qu'il avait été et qu'il restait lui-même un des plus rudes adversaires des Catalans? Naguère encore, il avait fait sur eux des prises retentissantes; elles lui avaient valu un conflit avec, précisément, les gens de justice du duc de Savoie à Nice.

En raison de ces multiples complications de la politique et de la vie, on se tromperait donc grandement si, à défaut de documents, on basait des hypothèses sur ce que nous croyons aujourd'hui être l'intérêt de tel ou tel personnage de ce temps. Les fils de toutes les intrigues s'enchevêtraient tellement que l'on ne doit pas s'étonner si les adversaires de la veille devenaient naturellement les alliés du lendemain.

Avant de mettre à la voile et de cingler vers l'Orient, Nicod de Menton et Jean Grimaldi perdirent plusieurs mois en négociations ou en préparatifs. Il fallut attendre d'abord que le pape, les Pères du Concile et les Grecs se fussent mis d'accord au sujet de la ville qui les recevrait, à défaut de Bâle. Ils n'y arrivèrent pas: le 7 mai 1437,

malgré les protestations des ambassadeurs du patriarche et de l'empereur de Constantinople, malgré l'opposition violente d'une minorité qui se sentait soutenue par le pape, Avignon fut désigné. Mais, d'autre part, Eugène IV sanctionna le vœu de la minorité qui avait proposé Florence, Udine ou une autre ville italienne (29 mai). Cette scission n'était pas pour arrêter la majorité, qui désigna ses délégués pour se rendre à Avignon et à Constantinople, puis intima l'ordre à Nicod de Menton de se mettre en route sans délai. Elle ne découragea pas davantage les Avignonnais, qui avaient offert d'avancer les 70.000 florins pour les frais du voyage, mais elle les incita à demander pour leur remboursement des garanties suffisantes: de là de nouveaux retards qui désespéraient ceux qui devaient partir.

Pendant ce temps, l'équipage recruté à grand'peine pour les galées s'était esquivé, en emportant tout ce qu'il avait pu enlever; les gens du roi René faisaient saisir les navires, on ne sait pas bien sous quel prétexte, et il fallait de nombreuses démarches à Aix pour en obtenir restitution; la peste se déclarait à Nice et l'on devait s'éloigner. Justement les représentants du Concile, qui s'étaient fait verser à Avignon l'argent promis, redoutaient les hasards d'un voyage entrepris sans escorte suffisante; il réclamaient à Nicod de Menton de s'avancer au-devant d'eux avec deux galées au moins jusqu'à Arles. La flottille dut venir tout entière, soit à Arles, soit près des embouchures du Rhône. Mais dans le trajet elle fut poursuivie par un pirate catalan qui s'empara d'un vaisseau.

Jean Grimaldi avait accompagné Nicod de Menton jusqu'à Avignon: on en a la preuve par une lettre qu'à la date du 4 septembre 1437 lui adressèrent dans cette ville le doge et les officiers de mer génois, pour lui reprocher de ne pas leur faire connaître les mouvements des navires armés par leurs ennemis les Catalans, qui avaient quitté Barcelone le 12 août.

Enfin tout fut prêt: mais, au moment de partir, on apprit que des pirates provençaux attendaient à leur passage les navires du Concile, pour les enlever avec les 70.000 florins qu'ils portaient. On réussit cependant à les esquiver et l'on put gagner le large, sans attendre le messager que les Pères de Bâle avaient demandé au duc de Savoie d'envoyer à Nicod pour le consoler de la perte d'une de ses galées et lui promettre de grands avantages s'il réussissait dans sa mission (27 septembre).

La flotte était réduite à cinq ou six navires; on ne sait en effet si Nicod de Menton, le chef de l'expédition, en avait gardé un sous son commandement spécial. Les galées avaient pour capitaines, d'abord Jean Grimaldi, puis Pierre du Bois, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem; Claude de Menton, seigneur de Cormand; Théobald de la Brige, et le genevois Mermet Lombard. Quant aux troupes embarquées, elles avaient pour chefs: Antoine de Varennes, Georges de Valperga, précepteur des Hospitaliers de Brescia; François de Chissé, Berthet des Allues et Jean du Bois. Enfin, comme passagers, se trouvaient les trois ambassadeurs du Concile et un représentant du roi d'Aragon; c'étaient Louis de la Palud, évêque de Lausanne; Louis d'Amaral, évêque de Viseu en Portugal; Jean de Raguse et Nicolas Carbonnel, professeurs de théologie. Ils étaient accompagnés d'une suite assez importante, qui devait relever leur prestige aux yeux des Grecs.

(A suivre).

APERÇUS DE LA VIE COMMERCIALE CHINOISE

par M. E. IZARD

(Suite).

§ 2. — L'avenir industriel.

ESQUISSE GÉOLOGIQUE

La Chine, prise dans son ensemble, paraît renfermer tous les éléments naturels d'un grand développement manufacturier.

Son sous-sol est admirablement pourvu: mines d'or, d'argent et de cuivre, sel et pétrole, fer et charbon se trouvent un peu partout.

M. de Richtofen, un des plus grands voyageurs chinois, évalue, pour la houille seule, les trésors enfouis à plusieurs milliards de tonnes, qui suffiraient à la consommation mondiale, après l'épuisement des mines d'Europe et d'Amérique.

Dans le Yunnan il y a actuellement 60 mines exploitées; elles ont été ouvertes sous les empereurs Tong-tse et Koang-su; elles produisent presque exclusivement du cuivre.

Les minéraux sont la grande richesse du Kouï-Tcheou comme du Yun-nan; on y exploite principalement le mercure, ou plus exactement le cinabre (mines de Pema-t'ong).

Dans le Se-tchouen, nous trouvons surtout le sel qui donne lieu à une industrie des plus actives (salines de Tse-Liou-Tsin, superficie exploitée environ 160 kilomètres carrés, 4000 puits en activité; extraction annuelle: près de 400.000 tonnes de sel!).

A Kaiping, près de Tien-tsin, ancienne propriété de Li-hung-Chang, des mines de charbon sont exploitées depuis plusieurs années avec un profit convenable.

Il en est de même des mines du Shansi appartenant au Pékin-Syndicate; il n'existerait pas, dans le monde entier, une région plus riche en charbon que le Shansi; on estime la surface du terrain carbonifère à 13.740 milles.

On trouve le fer un peu partout, et le grand succès obtenu par le fer chinois, depuis plus de 900 ans, est dû uniquement à sa qualité supérieure; les moyens de le travailler ont été, jusqu'à présent, seuls défectueux.

LES FACTEURS DU PROCHAIN MOUVEMENT INDUSTRIEL

Nous venons de voir qu'au point de vue géologique, rien ne manque à la Chine pour prendre son essor industriel.

D'autres facteurs très importants lui faciliteront cette évolution déjà très nettement dessinée.

A) En dehors du charbon et du fer, qui sont la base même de tout mouvement industriel, il y a abondance de matières premières diverses:

Pour les industries textiles; la soie, sans conteste; le chanvre et la ramie, la laine, le coton; pour les industries alimentaires: les graines oléagineuses, le sucre, etc.; pour les industries de produits divers: le bambou pour le papier, les soies de porc (brosserie), peaux, etc., etc.

B) Une main d'œuvre abondante, habile et docile. Il y a même pléthore, encombrement et par suite l'excès même de ces activités maintient la main-d'œuvre à un prix extrêmement bas.

Dans l'industrie de la soie à Tchen-Tu, un ouvrier ordinaire gagne 60 sapèques par jour (20 centimes environ, en comptant le taël 1300 sapèques), non compris sa nourriture! En comptant celle-ci on arrive à 100 ou 120 sapèques environ par homme et par jour (0 fr. 35 à 0 fr. 40).

C) Un réseau fluvial intérieur navigable, dont l'importance est suffisamment démontrée par l'énorme circulation intérieure de la Chine.

D) La surpopulation fera bientôt de la grande industrie une nécessité, car il faudra bien trouver du travail pour des bras toujours plus nombreux.

Il arrivera un moment où la terre ne suffira plus à nourrir ses habitants et il faudra alors trouver un emploi au flot toujours croissant de cette population.

La grande industrie offrira un placement tout trouvé, sans porter atteinte à l'agriculture (1).

E) Enfin, l'aptitude de la race, éminemment propre aux arts mécaniques; tout le monde sait que les Chinois sont d'admirables ouvriers dans toutes les spécialités.

PRÉMIÈRES DU MOUVEMENT INDUSTRIEL

Ces considérations générales montrent combien la Chine se prête à une évolution industrielle complète.

Ce mouvement est inévitable et il se dessine déjà du nord au sud, de l'est à l'ouest de l'Empire du Milieu. Dans toutes les couches de la vieille société chinoise, les esprits secouent la léthargie du passé, un grand besoin se fait de plus en plus sentir de voir du nouveau,

(1) H. Brenier, *op. cit.*

d'apprendre ce que l'on ignore, de jouir des choses qu'on ne connaît pas encore. Les femmes même s'en mêlent !

C'est le fait le plus frappant du réveil actuel. Avec la longue tresse qui va disparaître, une nouvelle femme chinoise va apparaître, bien différente de celle qui, toujours cloîtrée, ne prenait aucune part à la vie publique.

L'introduction des chemins de fer et l'exploitation rationnelle des mines ne sont pas les seules marques tangibles de l'évolution industrielle de la Chine :

Des filatures pour le tissage du coton existent déjà depuis plusieurs années à Hankéou, Shanghai, Ning-po ;

Des filatures de soie à Shanghai ;

Une grande usine pour jaunes d'œufs, destinés à la mégisserie à Tchén-Kiang ;

Une autre pour le nettoyage des plumes à Shanghai ;

Une grande manufacture de thé à l'indienne près de Fouchien ;

Des forges et des hauts fourneaux à Wuchang (Hankéou) etc., etc.

Le Chinois est donc en train de nous emprunter nos progrès matériels, les plus accessibles, parce qu'ils sont les plus extérieurs et partant plus facilement assimilables.

Le Céleste ne s'arrêtera pas là.

C'est, suivant l'expression pittoresque de M. H. Brenier, « un homme économique » des plus intéressants ; son intelligence est aiguisée, et sa capacité de travail très grande. Il a infiniment plus de besoins que l'arabe et le nègre, et il est susceptible d'en acquérir bien davantage.

Il fera de nouveaux chemins de fer, de grands travaux d'utilité publique, etc., il exploitera lui-même ses mines à bref délai.

Son aptitude au progrès se manifeste de toutes parts : Tchong-Che-Fou, la capitale du Hon-Nan, la province la plus hostile à l'étranger, est éclairée à l'électricité (1) et l'on voit déjà des Chinois prendre des brevets pour l'exploitation de lampes à incandescence, dans l'intérieur de l'Empire.

Il apparaît certain qu'enrichi par une exploitation rationnelle des ressources de son sol, le Chinois fera de plus en plus appel à l'industrie et plus particulièrement à celle qui aura surgi dans son pays natal.

Et ici est le point important !

Il est en effet prouvé que tout article importé en Chine subit une augmentation de prix de 75% (manutention, transport, douanes, intermédiaires divers, etc.) ; c'est là une des grandes raisons qui retarde l'usage de certains objets, pour la masse de la population chinoise.

Or, quoi de plus illogique que d'aller en Chine chercher la matière première à certaines industries pour la rapporter manufacturée quelque temps après ? Bien plus simple sera de manufacturer sur place et d'économiser ainsi les 75% de frais supportés par les marchandises étrangères.

Les Chinois l'ont déjà compris et, avec leur grande finesse commerciale, ils vont créer en Chine pour la Chine avec des produits chinois.

Inévitablement, la Chine, comme tous les pays du monde, n'échappera jamais complètement à l'importation ; elle ne possède pas tous les éléments particuliers de l'industrie.

Néanmoins, elle peut dès maintenant se libérer entièrement de certains produits, et l'industriel, le commerçant avisés qui, les premiers, apposeront sur leur marchandise la célèbre formule : « Made in China », connaîtront un succès financier sans précédent !

(A suivre).

E. IZARD.

(1) Mission Lyonnaise, op. cit.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

AVIS

M. Ferdinand Argnani, cordonnier, place du Palais, n° 1, à Monaco, a l'honneur d'informer le public qu'il ne répond pas des dettes que pourra contracter sa femme Laurencine Falco, cette dernière ayant quitté le domicile conjugal volontairement.

MONT-DE-PIÉTÉ DE MONACO

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme du Mont-de-Piété de Monaco sont informés que, par délibération du Conseil d'Administration en date du 10 janvier 1908, conformément à l'article 6 des Statuts, les troisième et quatrième quarts du capital, soit cinquante francs par action, devront être versés au Siège social, 15, avenue des Fleurs, ou au Comptoir National d'Escompte de Paris, agence de Monte Carlo, avant le 5 février 1908.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30.

VENTE D'OBJETS TROUVÉS

Le samedi dix-huit janvier courant, à neuf heures et demie du matin, sur la place d'Armes, à Monaco, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers objets trouvés consistant en cannes, parapluies, sacs, porte-monnaie, montres, bagues et broches en métal, lorgnons, nappes, gants, etc.

Au comptant. 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

AVIS

(Première Annonce)

Par acte sous seing privé en date à Monaco du 29 octobre 1907, enregistré, M. Frédéric Lhermite, maître d'hôtel, et M^{lle} Elisabeth Cattaneo, tous les deux demeurant à Monaco, ont acquis de M. Guido Davico, maître d'hôtel, aussi demeurant à Monaco, le fonds de commerce d'hôtel et restaurant que celui-ci exploitait à Monaco, rue Florestine, n° 7, connu sous le nom de Grand Hôtel Central.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à former opposition entre les mains des acquéreurs, dans le délai de dix jours, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement fait en dehors d'eux.

Etude de M^e Lucien LE BOUCHER,
docteur en droit, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

(Deuxième annonce)

Suivant contrat reçu par M^e Le Boucher, notaire à Monaco, le 7 décembre 1907, enregistré, M. Pierre-Henri Vialon, employé de commerce, et M. Pierre-Gabriel Vialon, secrétaire d'avocat, demeurant tous deux à Monaco,

Ayant élu domicile à Monaco en l'étude de M^e Le Boucher, notaire,

Ont acquis conjointement et solidairement de M. Jean Colombara, propriétaire, ferblantier-zingueur, demeurant à Monaco, rue Grimaldi, n° 3,

Le fonds de commerce de ferblantier, zingueur, quincailler et de marchand de pétrole, d'essences et d'alcool dénaturé, exploité par M. Colombara, à Monaco, rue Grimaldi, n° 3.

Avis est donné aux créanciers du vendeur d'avoir à former opposition sur le prix jusqu'au 24 janvier 1908 inclusivement, au domicile réel ou au domicile élu des acquéreurs, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement fait en dehors d'eux.

Pour extrait :

Signé : L. LE BOUCHER.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

(DEUXIÈME PUBLICATION)

Suivant acte sous signatures privées en date de Monte Carlo, 31 décembre 1907, enregistré, M. Ratto Jean-Baptiste et son fils Laurent, demeurant avenue de la Costa, n° 7, Monte Carlo, ont acquis de M. et de M^{me} Joseph Pandolfi, née Claret, demeurant ensemble à Monte Carlo,

Le fonds de commerce Pension Bourgeoise et chambres meublées, exploité par les vendeurs à Monte Carlo, boulevard Peirera, n° 5, sous le nom de Villa Suzanne.

Faire toutes oppositions sous dix jours entre les mains des acheteurs.

AVIS. M. FRANÇOIS DAGNINO porte à la connaissance du public, de ses nombreux amis et connaissances qu'il vient de créer, à la Condamine, 6, rue Caroline, une

AGENCE CIVILE & COMMERCIALE

qui s'occupera notamment de Contentieux, Recouvrements et Renseignements commerciaux, Gérances, Ventes et Locations d'immeubles, Achats et Ventes de Fonds de commerce, etc.

M. CHARLES PASSERON, qui a été, pendant vingt-cinq ans, principal-clerc d'huissier de M^{es} Mars, Bertrand et Blanchy, a la direction de l'Agence.

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0f 25.
Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.



Usine à Beausoleil. — Magasin :
villa Paola, 25, boulevard du Nord Monte Carlo

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

NESTOR MOEHR

Parfumeur Distillateur

FOURNISSEUR BREVETÉ DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Boulevard de l'Ouest (Pont Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

Essences concentrées pour le mouchoir.

Eaux et Savons de Toilette. — Poudres de Riz et Sachets.

Dentifrices.

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES.

Lotions et Brillantines pour la tête.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux.

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE, ETC.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

Eugène VÉRAN

Villa des Garets, boulevard de l'Ouest

MONACO (Condamine)



Installations à forfait. — Réparations de Meubles

Etoffes, Laines, Crins animal et végétal, Duvets.

Prix modérés.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

ARRIVÉES du 5 au 12 Janvier 1908.

Provenance	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Cannes	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Saint-Tropez	b. Zéphire, fr.	Ferrero	Vin.
Nice	y. à vap. Thalamège, fr.	Dupuch	Sur lest.
Id.	y. à vap. Mercédès, autr.	Clochon	Id.

DÉPARTS du 5 au 12 Janvier 1908.

Destination	Nom et Nationalité	Capitaine	Chargement
Marseille	vap. Amphion, fr.	Roca	March. div.
Nice	y. à vap. Thalamège, fr.	Dupuch	Sur lest.
Id.	y. à vap. Mercédès, autr.	Clochon	Id.

Imprimerie de Monaco — 1908